

## Synthèse de l'Index d'égalité professionnelle femmes/hommes 2026 (Année de référence 2025)

	Indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	1	40	0,0	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	0,8	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	15	INCALCULABLE	0	
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	4	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>				<b>85</b>	<b>85</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>				<b>100</b>	<b>100</b>

### COMMENTAIRES :

L'indicateur 3 est incalculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.



*Document réalisé avec l'appui de Chrysalid'experts*